

RICHARD CŒUR DE LION **le roi duc**

L'extraordinaire dynamisme de Richard défie tout résumé. Son existence tumultueuse, son odyssée dépasseraient le cadre de ces études strictement sigillographiques et les épisodes qui pourront être cités ne le seront que par rapport à l'interprétation de son sceau. Chaque face, d'ailleurs, semble inviter à ouvrir un volet différent du diptyque.

À l'avant qui le représente en roi d'Angleterre, assis sur un trône, c'est le fils du roi, l'adversaire de Philippe Auguste, bien sûr, mais surtout le frère jaloux de Jean sans Terre qui, cependant, lui succédera dans cette dernière année du XII^e siècle. En observant le revers, c'est le duc de Normandie, le chevalier qui apparaît, le très grand féodal, vassal néanmoins, montant l'un des plus beaux chevaux dont un cavalier puisse rêver. Comme si l'on pouvait séparer en deux la personnalité, le cœur d'un homme ! En tout cas, aucun jugement d'ensemble ne sera porté : chevalier légendaire aux yeux de ses fidèles et d'une partie de la postérité, Richard fut détesté des princes d'Europe, de son peuple et de son père. Les traits d'une insoutenable cruauté alternent, dans son existence, avec les traditions courtoises des tournois et des cours poétiques. Mieux vaut donc se limiter strictement à l'examen de son sceau.

Une observation préliminaire s'impose d'une façon évidente lorsque l'on compare la face du sceau qui le représente en majesté avec ceux des souverains contemporains : Richard, en faisant graver son sceau de roi, ne s'écarte pas notablement du modèle qu'avait choisi autrefois Henri II, ce père combattu tant qu'il avait vécu. Et, devant cette constatation, les souvenirs affluent qu'il n'est pas possible d'écarter : son attitude étrange devant le lit funèbre de son père tragiquement abandonné et dépouillé, paraît-il, de tous ses vêtements par ses propres serviteurs ; le silence, l'absence de toute manifestation de douleur, ni moins encore, de satisfaction, puis cette phrase où une indiscutable grandeur transparaît : « Le roi, mon père, sera enseveli avec honneur et richement, comme il convient à un homme d'un si haut rang. »

Texte original d'après le *Club français de la médaille*, n° 27-28, juin-novembre 1970, p. 40-45 et 79.

Vient en mémoire, aussi, l'implacable rigueur avec laquelle le jeune roi traita les vassaux qui avaient abandonné son père : « Pour ce qu'il n'aimait pas les traîtres et que les vassaux infidèles à leur suzerain ne méritaient pas d'autre récompense », lui fait-on expliquer. Richard, qui avait pris la place de son frère cadet Geoffroy, comte de Bretagne, dans l'amitié fraternelle de Philippe Auguste, le pire ennemi de son père, oubliait, roi, ses alliés de la veille et ne songeait plus qu'à la grandeur des fonctions dont l'investissait la mort de son prédécesseur. Comment ne pas penser à un exemple encore récent, alors : ce chancelier d'Angleterre, ami intime du Plantagenêt et lui devant tout, qui, à peine élevé sur le trône archiepiscopal de Cantorbéry, oublie sa politique antérieure pour ne plus défendre que les libertés ecclésiastiques combattues la veille et qui oppose à son roi une telle résistance que ce dernier, à Bayeux, un jour de l'hiver 1170, laissera échapper la funeste exclamation : « Personne ne me délivrera donc de ce clerc ! » On sait que le meurtre de Thomas Becket fut, pour Henri II, le début de la longue série de malheurs dans lesquels il va se retrouver seul, progressivement abandonné de tous, sauf du chevaleresque Guillaume le Maréchal.

Le parallélisme des attitudes de Thomas devenu archevêque et de Richard devenu roi est frappant : rien de ce qu'ils avaient brûlé qu'ils n'adorent, rien de ce qu'ils avaient adoré qu'ils ne brûlent. Et ce père, si obstinément combattu de son vivant, lui rendrait-on justice après sa mort ? Une certaine conformité du grand sceau de Richard à celui de son père donnerait à le penser : il s'agit d'abord d'un sceau double face, où le diamètre du contre-sceau égale celui de l'avvers et qui est obtenu par la pression progressive de deux matrices plates à quatre oreillettes et à vis boulonnées, comprimant les deux minces galettes de cire sur les lacs de soie ou de parchemin placés entre elles et déjà insérés dans le repli du parchemin. Richard est, d'un côté, assis sur un trône : roi, couronne en tête habillé à l'antique, drapé d'un manteau, tenant l'épée de la main droite et le globe crucifère de la main gauche ; la colombe a disparu du sceau de Richard...

Pour le revers équestre, c'est le cavalier coiffé d'un heaume couvert d'une cotte de maille, tenant l'épée à la main droite et le bouclier à la main gauche. Henri montrait l'intérieur de son bouclier ; Richard, l'extérieur, avec les armes célèbres aux trois léopards d'or. La légende est encore calquée sur celle de son père, avec l'addition de l'Aquitaine qu'il tient de sa mère, Aliénor : *Ricardus Dei gracia dux Normannorum et Aquitanorum et comes Andegavorum*.

Naturellement, cette identité de types s'accompagne de nombreuses différences de détail qu'il s'agit maintenant de peser, afin de discerner, s'il est possible, celles qui tiennent aux temps, aux mœurs et aux modes de celles qui sont délibérément voulues par le titulaire.

Sur la face du sceau, les éléments originaux qui doivent retenir l'attention de l'observateur, et chacun d'eux pourrait prêter à de longs développements, sont :

1. la forme du trône d'inspiration espagnole et qui évoque comment Richard, après avoir définitivement renoncé, en Sicile, à épouser Alix, sœur de Philippe Auguste, et promis de rendre la dot (Gisors), épousa Bérandère, fille de Sanche VI, roi de Castille ;
2. la disparition de la colombe au sommet du globe crucifère, qui apparaît comme le seul désaveu infligé par le jeune roi à son père : il désapprouvait la longanimité et la trop grande passion du Plantagenêt pour la paix ;
3. l'apparition d'un astre à seize rayons, sans doute le soleil, et de la lune, à droite et à gauche de la tête couronnée, en marque de pouvoir absolu, de souveraineté. À cet égard, un rapprochement peut être fait avec les sceaux des comtes de Toulouse, qui portent une étoile à huit rais et un croissant de lune à une époque antérieure à la confection du sceau de Richard. L'apparition de ces emblèmes remonte à cette comtesse de Toulouse du XII^e siècle, Constance, qui, étant fille du roi de France, s'est laissée persuader qu'elle avait droit à la représentation assise, en majesté, sur un trône et à cet autre symbole de souveraineté que sont le soleil et la lune. La recherche de secrets hermétiques, là où il y a une explication historique logique, est toujours particulièrement dangereuse ;
4. le traitement du corps même du roi, drapé dans ses vêtements avec un naturalisme classique parfait, dénote l'accomplissement de la révolution gothique ; il n'y a plus rien de roman et les mouvements, contrastant avec la stylisation mozarabe du trône, sont, si l'on ose le dire, aussi souples et réalistes que ceux du cheval.

Le chevaleresque Richard, passant pour tel, au moins aux yeux de certains de ses amis, était indiscutablement un excellent cavalier. Un trait de sa courtoisie a été immortalisé dans un document conservé précieusement en Normandie : il s'agit d'une charte de parchemin contenant concession de quelque faveur, scellée du grand sceau appendu par des bandelettes tissées sur lesquelles, lettre par lettre, un message secret, qui peut se confondre avec un décor, et destiné à une femme admirée, a été inscrit par Richard ou sous sa dictée : c'est la charte aux lacs d'amour ! Mais le cheval évoquera plutôt pour nous les immenses voyages de Richard, ses interminables discussions avec le pape et les autres souverains pour le départ en croisade, son refus de partir dans le cas où son frère Jean sans Terre, en qui il n'avait qu'une confiance limitée, ne se croiserait pas en même temps que lui.

Sur quels coursiers fit-il ce lent retour vers l'Occident après naufrage, capture, emprisonnement ? Sans doute ne retrouva-t-il jamais un étalon aussi beau et aussi parfait que celui qu'il avait fait « photographier » sur son sceau d'une manière si précise que les

contemporains auraient pu sans doute l'appeler par son nom. Tel qu'il est gravé au revers de la matrice du sceau de Richard Cœur de Lion, ce cheval est en effet assez différent aussi bien des chevaux de l'époque antérieure que de ceux qui suivront ; il ne se rattache ni aux types du XII^e, ni à ceux du XIII^e siècle. Pour s'en convaincre, il suffit de faire défiler devant les yeux l'extraordinaire escadron de chevaux médiévaux conservé aux Archives nationales dans les précieuses réserves du service des Sceaux.

Il semble que, dans ces dix dernières années du XII^e siècle, une étape décisive ait été franchie dans la gravure des chevaux comme dans toutes les techniques artistiques du Moyen Âge : le réalisme gothique se substitue à la stylisation romane ou, si l'on veut, un grand pas est franchi dans la progression vers ce que nous appelons le « réalisme modéré » de l'art médiéval. Qu'il s'agisse, en effet, des sceaux de Guillaume le Conquérant ou de Henri II, l'aïeul ou le père, le cheval est encore rigide et dessiné avec des traits que n'accompagne pas toujours une exécution correcte du relief : le contour est parfois cerné, le tracé raide, les membres cassés plus que pliés, surtout pour celui de Guillaume plus que pour celui d'Henri. Ce style est d'ailleurs en parfaite conformité avec les principes suivis dans d'autres œuvres d'art de la même époque. Le sceau de Raymond VI comte de Toulouse, qui a peut-être servi de modèle pour le soleil et la lune, offre un cheval complètement disproportionné : la tête et les pattes sont petites et déliées, tandis que le cou et le poitrail, lancés en avant, semblent prendre une importance démesurée. Le cheval de Philippe d'Alsace comte de Flandre, le parrain de Philippe Auguste et l'oncle de sa première épouse Isabelle de Hainaut, avait un modèle qui, pour être très simplifié, n'en offrait pas moins un relief continu, approchant la demi-ronde-bosse.

Le graveur du sceau de Richard, avec un art sûr de lui, a donné l'image d'un cheval à la tête petite, aux membres proportionnés, dont l'ascendance ne peut faire de doute aux yeux des spécialistes. Des croisements avec les chevaux dits « arabes » ont toujours eu lieu, mais les grandes expéditions au Moyen-Orient, malgré leur caractère militaire, n'ont pas exclu les échanges de cadeaux entre les grands chefs : beaucoup de seigneurs préféraient un étalon aux plus riches objets d'orfèvrerie !

Les abbayes normandes, d'autre part, entretenaient dans leurs riches pâturages des élevages de chevaux et les textes révèlent que leur habitude était d'offrir aux rois et aux princes les plus beaux produits de leurs haras pour se concilier leurs bonnes grâces ou pour confirmer leur bienveillante protection. L'admirable cheval du sceau de Richard Cœur de Lion s'explique parfaitement, dans ce contexte. Sous le haubert de mailles fines, on voit flotter les pans d'un

vêtement souple, qui s'allongeront au XIII^e siècle, tandis que les chevaux alourdis disparaîtront progressivement sous la housse, puis sous le caparaçon.

Les derniers sceaux équestres du XII^e siècle que nous citerons se trouvent tragiquement rapprochés par leur date de celle de la mort de Richard (1199) : le revers du sceau de Jean sans Terre et celui de son neveu Arthur duc de Bretagne, qu'il aurait poignardé de sa propre main, dans un bateau sur la Tamise, un soir de l'an 1201. Si le sceau de Jean sans Terre est assez conforme à celui de son frère Richard, celui d'Arthur est d'un style savoureux : la lourde enveloppe du corps contraste avec les membres menus qui semblent placés, comme un décor, autour. On sait assez comment ce crime aura son châtement et comment Jean sans Terre mourra méprisé de tous et progressivement dépouillé. On sait moins, peut-être, comment sa veuve Isabelle d'Angoulême épousera Hugues X de Lusignan, le fiancé auquel Jean l'avait arrachée de force le jour même des noces ! On sait moins le rôle joué au cours de quatre règnes par l'admirable figure du chevalier qu'est Guillaume le Maréchal : le conseiller de Henri II que l'on suppliera, au terme de sa longue existence, d'accepter la garde du jeune Henri III, fils mineur d'ans de Jean, le seul Plantagenêt qui ait eu l'inconscience d'éloigner un tel homme de ses conseils. *L'Histoire de Guillaume le Maréchal*, comte de Pembroke, régent d'Angleterre, mort en 1219, paraît à certains historiens, bien qu'elle soit rédigée en vers et à la demande de la famille du comte, la source la plus objective sur cette époque troublée des dernières années du XII^e siècle. Richard y apparaît sous son vrai jour : lui qui avait combattu, du vivant de son père Henri II, Guillaume le Maréchal et qui lui confia, après, des missions délicates, se montre, par exemple, dans la négociation de 1199 qui aboutit à une trêve de cinq ans avec le rusé Philippe Auguste, sous son aspect à la fois primesautier et violent ; il entre dans une colère épouvantable lorsque le légat lui demande de libérer Philippe de Dreux, l'évêque de Beauvais qui avait pris les armes contre lui ! À une première demande du pape, Richard avait, pour toute réponse, envoyé le haubert de l'évêque couvert de sang, ce qui en disait long sur le caractère purement spirituel de l'activité de Philippe de Dreux. Après cette rebuffade, le légat eut la sagesse de s'effacer devant une autre personnalité : Guillaume aux Blanches mains, fils de France, archevêque de Reims, par qui :

Fu la triève prise et escrite
Si comme elle fu devante dite
E compassé mot à mot
Einz n'i trespasserent un mot,
Si qu'a molt bien paie se tint,
Quant li arcevesques revint,
Li reis de France et li Franceis
Qui guerreoent sor lor peis.

Le succès de cette trêve, dont le texte était si important pour avoir été âprement discuté, paraît ainsi dû à la seule autorité de Guillaume aux Blanches Mains. C'est que l'auteur du poème, connaissant la chevaleresque modestie de Guillaume le Maréchal, le fait simple témoin oculaire de ces négociations, sans lui en attribuer le mérite. Rien n'est plus délicat, non plus, que le rappel des conditions de ces luttes, par un écrivain du parti anglais : la satisfaction du roi de France et de tous les Français qui guerroyaient sur leur propre terre. Pour combien de temps, encore !



D 10001 et D 10001 bis - Guillaume le Conquérant



D 10004 et D 10004 bis - Henri II Plantagenêt



D 10007 et 10007 bis - Richard Cœur-de-Lion (1^{er} type)



D 743 et D 743 bis - Raymond VI de Toulouse



D 10011 et D 10011 bis - Henri III d'Angleterre



D 10006 - Aliénor d'Aquitaine

N 28 - Geoffroy, fils d'Henri II Plantagenêt



D 10007 et D 10007 bis - Isabelle d'Angoulême, reine d'Angleterre



D 834 - Hugues X de Lusignan



D 532 - Arthur de Bretagne



D 716 - Galeran de Meulan (2^{de} moitié XII^e s.)



D 579 - Henri V de Grandpré, 2^d type (1217)



D 469 - Hugues IV de Bourgogne, 2^d type (1234)



A 76 - Amédée V de Savoie (1307)